

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 18 octobre 2013

Membres présents :

L.PETRY, JF LAMONTAGNE, C.GENY, B.GUIGON, T. BOUR, C.CRETON, D.MOUGEOT, L. JAMET, JL FAU .

Membres excusés :

L.COLLOT, MC.BAZARD, E.BODART, D.AUDOUY, JP.BERROD, T.MAALOUF, V.KRAFFT, J.CRANCE.

Le Président L. PETRY (sans jus de tomate) ouvre la séance à 21h au restaurant du Casino de Mondorf les bains, le repas commence à 22h.

1-Visite des lieux :

Régulièrement, depuis 1991, FOCAL délocalise son congrès en dehors de Metz et de Nancy. Afin de prévoir un éventuel congrès à Mondorf lors du 25^{ème} anniversaire de FOCAL en 2015, l'adjoint du directeur nous fait visiter les salles récemment refaites. Effectivement, une très grande salle refaite à neuf de façon moderne et design offre la possibilité d'y organiser le congrès. Elle est spacieuse, chaleureuse, propre et marie le rouge et le blanc .La salle peut contenir jusqu'à 700 personnes. Sa conception originale, permet de faire coulisser des parois et d'isoler la partie congrès, de la partie restaurant. Un couloir à parois amovibles permet d'accéder au hall d'entrée dont l'espace peut contenir les laboratoires.

Les orateurs auront une grande estrade avec tout l'équipement habituel. La partie technique (informatique, vidéoprojection, sonorisation...) est assurée par le régisseur. Cependant les hôtes d'accueil sont à prévoir en plus.

L'ensemble, qui fait forte impression, revient moins cher (7 500 E) que la prestation à l'Arsenal de Metz et beaucoup moins cher que celle du palais des congrès de Nancy. Cependant plusieurs problèmes se posent :

- Le congrès sera-t-il validé alors que Mondorf est situé à la frontière mais du côté Luxembourgeois ?
- Les laboratoires pourront ils se délocaliser ?
- L'accès au Casino ne peut se réaliser qu'en voiture et demande entre 45mn et 1h30. Y aura-t-il beaucoup de congressistes et d'orateurs qui accepteront de participer à ce congrès ?

2- Approbation du conseil d'administration (CA) du 5 juin 2013 :

Le compte rendu du Conseil d'administration est approuvé à l'unanimité, grâce à 2 procurations.

3- OGDPC

Le développement professionnel continu pose un problème d'inscription. En effet, malgré le dynamisme du Dr Pétry et du Dr Maalouf, FOCAL n'est inscrit que provisoirement à l'OGDPC. Il existe une courte fenêtre, très étroite entre le 4 septembre et le 20 septembre, qu'il faudra guetter pour réaliser l'inscription définitive. Notre dossier a été monté en mai, vérifié par l'OGDPC et certifié provisoirement avec le numéro 2541. Donc l'OGDPC a avancé au Dr Maalouf 56 000 euros, qui ont été versés à FOCAL.

Le président doit demander si le congrès peut être déplacé à la frontière Luxembourgeoise pour 2015 et doit demander s'il existe une certification ophtalmo pour la lecture des clichés de diabétiques. En effet, la CPAM veut instaurer 3 types de lecture pour les clichés du diabétique pour un dépistage systématique entre 10 et 60 ans.

- L'acte pour orthoptiste serait rémunéré 17.42 E et comprend un dépistage par rétinophotographie. Si elle ne télétransmet pas : 15,86 E
- L'acte pour la télétransmission : 1^E
- L'acte médical : 2 clichés nasal et macula 8 à 17 E. Si couplé à une orthoptiste : 33 euros.

Dr Bour et Dr Pétry évoquent la possibilité de réaliser une formation « diabète » au sein de FOCAL. Dr Bour a demandé un RDV à l'ARS.

Un problème se pose, l'OGDPC a reçu 18 000 demandes d'inscriptions d'associations médicales spécialisées ou non et d'associations paramédicales. Il a déjà fait comprendre qu'il n'avait pas les moyens financiers de l'assumer et qu'à la prochaine fenêtre, seuls 4 organismes seraient agréés ! Une enquête IGAS sur le fonctionnement de l'OGDPC est en cours.

Les médecins généralistes sont mécontents de ne pas avoir été entendus et quittent la CSI car ils n'ont pas été entendus sur la participation de l'industrie aux actions de formation.

La CSI va juger les dossiers reçus sur 3 critères :

- La capacité scientifique avec une note éliminatoire si le programme ne fait pas référence aux méthodes du DPC
- La capacité pédagogique qui doit comporter des mesures d'amélioration des programmes et des évaluations montrant l'efficacité de l'enseignement.
- L'indépendance financière de l'OGDPC, jugée sur le pourcentage de financement de l'industrie.

4- Congrès 2013 :

Le congrès dont le thème était l'Ophtalmopédiatrie a eu lieu les vendredi 27 et samedi 28 octobre 2013 et a rencontré un très grand succès.

Le Dr Maalouf a été remboursé par L'OGDPC pour le congrès, après avoir envoyé tous les certificats de présence au congrès.

Comme nous l'a exposé le Dr Lamontagne, le nombre de participants a dépassé les 200, (210 inscrits OGDPC avant le congrès et plusieurs inscriptions sur place) le nombre de participants (238) au final a été supérieur au congrès de 2012, avec une augmentation des médecins nationaux, dont certains viennent de loin (Toulouse, Biarritz...), une stabilité des orthoptistes et une légère diminution des ophtalmologistes du Bénélux. C'est une bonne année dont le succès est sans doute lié à l'inscription à l'OGDPC puisqu'il est le seul inscrit actuellement.

Le congrès à l'Arsenal à Metz s'est parfaitement déroulé en respectant toutes les normes imposées par le DPC.

Pour être validés, l'HAS a demandé qu'au cours des congrès 3 critères soient respectés, ce qui a été fait.

- 1^{er} niveau : temps d'acquisition, c'était donc les conférences
- 2^{ème} niveau : modalité du transfert des connaissances, c'est-à-dire qu'il a été donné en fin de conférence le message à retenir avec une « slide »
- 3^{ème} niveau : nous avons réalisé un questionnaire avant et après les conférences pour prouver que l'acquisition des connaissances et donc l'efficacité du congrès. Le Dr V. Krafft s'est chargé d'analyser les questionnaires avant et après. Une progression efficace a été prouvée puisque l'augmentation de bonnes réponses a dépassé les 15%.

Tous les participants ont été badgés et flashés grâce à un code barre mis en place sur le badge et grâce à un programme logiciel que nous avons sur nos I Phone et permettait de les enregistrer.

- Le repas des orateurs, prévu à 20h00 au restaurant « le magasin aux vivres », n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Un mail a été envoyé au directeur du restaurant.

- Les repas de midi ont été pris à L'Orangerie de l'Arsenal, le traiteur était Lorraine réception.

- Le repas de gala, payé par FOCAL, s'est déroulé à la salle Napoléon au cercle des officiers avec le traiteur Lorraine réception, en présence du gouverneur militaire, du médecin général de l'HIA Legouest, du médecin général directeur du Service de Santé de la région Est. Il a rencontré un vif succès.

A cette occasion, il a été remarqué des tenues vestimentaires un peu « limites ». Il est convenu que les prochains cartons comporteront la mention « tenue correcte exigée ». De même plus de 16 personnes se sont inscrites au repas et ne sont pas venues. Il sera donc exigé une petite part de 10 euros à chaque participants pour éviter ce genre d'inconvénients, pour lequel FOCAL paie.

- La visite de la cathédrale et la prestation de tambours napoléoniens ont beaucoup plu.

- Le pianiste M. HUMBERT a mis beaucoup d'animation pendant le repas.

- Les chambres d'hôtel pour les orateurs réservées au cercle officiers étaient situées sur le lieu de la soirée de gala.

- Le Dr Pétry s'est chargé du cadeau des orateurs. Ils ont été très appréciés

3- Réunions en soirée :

- Pour le dernier trimestre 2013, l'invité sera le docteur ZEITOUN qui parlera de l'OCT et GCAO le 21 novembre 2013 à la brasserie Flo

- En mars 2014, est prévu le kératocône avec le Pr Delbosc de Besançon

- En juin 2014, précédée par l'assemblée générale est prévue une réunion sur l'OVCR avec le Dr Glacet qui est pressentie comme oratrice.

Le prochain CA est prévu le mercredi 3 décembre à la Toque Blanche à Nancy à 20h15

La séance est levée à 23h45.

Le Président L. PETRY

La secrétaire générale B. GUIGON